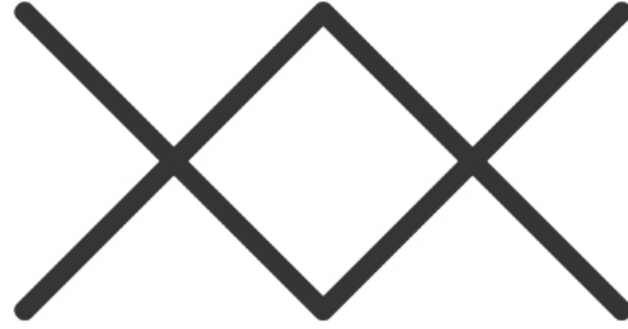


[View this email in your browser](#)

# STUDIO



FÉMINISMES + ART + TECHNOLOGIE + SOCIÉTÉ

**Joignez-vous au CA du Studio XX! Venez partager vos suggestions, commentaires et réflexions pour que nous puissions faire avancer ensemble la mission du Studio XX. L'assemblée générale annuelle aura lieu le jeudi 24 janvier 2019 à 18h30.**



Le Studio XX tiendra son assemblée générale annuelle le **jeudi 24 janvier 2019 à 18h30** dans ses locaux situés au 4001, rue Berri, espace 201, à Montréal (métro Sherbrooke). Pour toutes questions concernant l'accessibilité de nos locaux, veuillez-vous référer à la note en fin de document.

L'assemblée générale est le moment idéal d'entendre les membres du Studio XX. Nous vous invitons chaleureusement à partager avec nous vos suggestions, commentaires et réflexions pour que nous puissions faire avancer ensemble la mission du centre.

Veuillez prendre note que seul-e-s les membres en règle (ayant payé leur cotisation) ont le droit de vote et peuvent présenter leur candidature afin de siéger au conseil d'administration. Il sera possible d'adhérer au centre ou de renouveler votre adhésion le soir même de l'assemblée générale annuelle. Vous pouvez aussi devenir membre maintenant en cliquant [ici](#).

Au plaisir de vous voir le 24 janvier!

Joignez-vous au CA d'un centre féministe bilingue en plein essor dédié aux pratiques en arts médiatiques et à la culture numérique!

Consultez le [mandat complet du centre](#).

Cette année, le Studio XX doit combler **trois postes sur son conseil d'administration**.

Le conseil d'administration bilingue du Studio XX soutient l'organisme par sa gouvernance, son expertise variée ainsi que sa connaissance du milieu culturel et des intérêts de sa communauté. Siéger au CA du Studio XX signifie d'assister à au moins 5 réunions par année et de s'engager au sein de l'un des 5 comités du centre (programmation, ressources humaines, médiation, philanthropie et web/communications). La plupart des comités organisent au moins une réunion par année, mais cela varie en fonction des besoins.

Étant donné l'importance que nous accordons aux expressions multiples des féminismes et aux principes d'inclusion et d'accessibilité, toutes les candidatures sont les bienvenues! Nous sommes conscientes des contraintes que certaines personnes peuvent subir. Si vous avez la moindre question ou inquiétude à propos du Studio XX et de sa capacité à vous accueillir, n'hésitez pas à nous contacter.

Intéressé-e-s à faire partie du CA du Studio XX?

- Une priorité sera donnée aux artistes, car le Studio XX est un centre d'artistes autogéré. Une pratique artistique portée vers l'usage des technologies sous quelque forme que ce soit est un atout.
- Une expérience sur des conseils d'administration et la connaissance du Code Morin est un atout.
- Une expérience de travail dans des organisations à but non lucratif, des centres d'artistes autogérés, des structures horizontales, des cadres anti-oppressifs et/ou des structures féministes intersectionnelles est un atout.
- Une connaissance des problématiques actuelles et des avancées en arts médiatiques au niveau communautaire, local, national et international est un atout.
- Une connaissance du français et de l'anglais est requise pour une bonne compréhension des communications orales et écrites, puisque le conseil opère dans les deux langues. La maîtrise du français et de anglais à l'écrit est un atout, mais n'est pas obligatoire (l'une des deux est requise pour les communications internes).

Siéger sur le conseil d'administration est par nature un travail non rémunéré. Veuillez noter que les membres du conseil doivent indiquer leur nom légal sur les documents officiels (à des fins juridiques/financières uniquement), mais que le nom de préférence figurera sur les plateformes publiques du Studio XX et dans les communications internes.

Le mandat d'un membre du CA est de deux (2) ans et peut être renouvelé deux fois. Cela signifie un maximum de trois (3) mandats, pour un engagement total de six (6) ans.

**Pour poser votre candidature au conseil d'administration du Studio XX, il suffit d'être membre et d'envoyer un cv de deux pages maximum d'ici le 23 janvier (avant 23h59) à [dev\[at\]studioxx.org](mailto:dev[at]studioxx.org).**

Les candidat-e-s qui auront soumis leur cv devront préparer une courte présentation de 2 minutes à partager lors de l'assemblée. Celle-ci doit expliquer pourquoi vous voulez faire partie du CA et ce que vous pouvez lui apporter.

Pour que les candidatures soient valides et misent en élection, les candidat-e-s doivent être présent-e-s le soir de l'assemblée générale.

ORDRE DU JOUR DE L'AGA:

- Ouverture de l'assemblée par la présidente, nomination d'une présidente et d'une secrétaire d'assemblée
- Lecture et adoption de l'ordre du jour proposé
- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de 2017
- Présentation et adoption des états financiers au 31 mars 2018
- Nomination de la vérificatrice comptable pour 2018-2019
- Rapport 2017-2018 de la présidente et de la coordonnatrice générale
- Présentation des activités 2018-2019
- Présentation du plan stratégique 2019-2022
- Vote des membres sur les catégories de membres du Studio XX
- Élection
- Varia
- Levée de l'assemblée

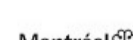
\* Par culture numérique, nous entendons les pratiques de littératie numérique qui participent au développement d'une conscience avisée des langages et des possibilités offertes par l'usage des technologies. Ces pratiques se déploient dans un souci de démocratisation, d'empowerment et d'indépendance vis-à-vis du rapport de consommation et de contrôle sur les populations que les technologies et les géants du Web peuvent exercer.

Information d'accessibilité :

Le Studio XX se trouve au deuxième étage de l'immeuble. Il y a trois marches dans l'entrée et deux niveaux d'escaliers. Les langues de travail du conseil d'administration et de ses membres sont le français et l'anglais. Des places assises seront disponibles, des rafraîchissements seront servis et un projecteur sera utilisé pendant toute la durée de la réunion.

Si des membres souhaitant assister à la conférence requièrent l'utilisation du monte-charge, une traduction chuchotée ou manifestent d'autres besoins, veuillez nous contacter à [info@studioxx.org](mailto:info@studioxx.org) avant le 23 janvier 2019 afin que nous puissions y répondre.

[\[Événement Facebook\]](#)



Facebook

Twitter

Instagram

Courriel

Site Web

Copyright © 2015 "STUDIO XX". All rights reserved.  
Studio XX - 4001, rue Berri espace 201 - Montréal - QC - H2L 4H2  
514.845.7934 - [info@studioxx.org](mailto:info@studioxx.org) - [www.studioxx.org](http://www.studioxx.org)

This email was sent to <<Adresse courriel>>  
[why did I get this?](#) [unsubscribe from this list](#) [update subscription preferences](#)

Studio XX - 4001 rue Berri #201 - Montréal, Qc H2L 0A1 - Canada

